

— LES CHAUDIÈRES À PLAQUETTES EN FONCTIONNEMENT ET EN PROJET EN ARIÈGE (NOVEMBRE 2011)



- chaudières à plaquette collectives en fonctionnement
- chaudières à plaquette privées en fonctionnement
- chaudières collectives en projet
- ✕ plateformes de stockage et séchage des plaquettes

1 — A La Bastide de Sérou, la maison de retraite dispose d'une chaudière bois depuis 2008. D'une puissance de 220 kW, elle couvre les besoins en chauffage ainsi que la production d'eau chaude sanitaire. Une économie de 800 € par mois par rapport à l'ancienne installation électrique.

2 — La commune de Pamiers chauffe au Chandelet 88 logements basse consommation dont 34 maisons individuelles et 54 logements collectifs (maîtrise d'ouvrage SAAHLM) grâce à une chaudière bois de 400kW couplée à une chaudière gaz de 540kW. La chaudière bois consomme chaque année 300 tonnes de plaquettes. Elle a commencé à fonctionner en 2010. Elle est livrée une fois par semaine. La maintenance de la chaudière est assurée en régie par la commune de Pamiers.

3 — En 2007, lorsqu'il a fallu remplacer les chaudières de la Préfecture, le Préfet a décidé d'installer une chaudière à

plaquettes de 220 kW. Elle consomme 180 tonnes de bois par an et est livrée tous les 15 jours.

4 — A Bélesta, l'école primaire et deux logements communaux sont chauffés au bois depuis 2009. La chaudière fait 100 kW ; elle consomme 60 tonnes de plaquettes par an.

5 — A Seix, le collège Jules Palmade construit en 2004 accueille 200 élèves sur 1780 m². Il est chauffé aux plaquettes forestières grâce à une chaudière de 220 kW. Elle consomme chaque année 55 tonnes de bois, avec une livraison par mois en période hivernale.

6 — A Esplas-de-Sérou, un particulier chauffe sa maison et ses deux chambres d'hôtes grâce à une chaudière bois de 45 kW depuis 2006. Associée à des panneaux solaires pour l'eau chaude, sa facture d'électricité a diminué de moitié.

SCIC AEBF

Cotes

09240 La Bastide de Sérou

@ scic.aebf@laposte.net

06 31 63 57 69

06 14 22 32 24 (livraisons)



Novembre 2011 | Réalisation : EBC - www.ecologic-communication.com



Plaquettes forestières



scic
**ARIÈGE
ÉNERGIE
BOIS
FORÊT**

**FOURNISSEUR ARIÉGOIS
DE PLAQUETTES FORESTIÈRES**

DEPUIS L'ÉTÉ 2011, LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF « ARIÈGE ÉNERGIE BOIS FORÊT » COMMERCIALISE SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DES PLAQUETTES POUR LES CHAUDIÈRES AUTOMATIQUES AU BOIS.

— UNE FILIÈRE ORGANISÉE

Toutes les parties prenantes de la filière sont présentes dans la SCIC. Chaque associé est impliqué dans les décisions, ce qui garantit la prise en compte des intérêts de chacun. Le but commun est de faire avancer la filière, de résoudre les problèmes potentiels, d'assurer l'efficacité et la qualité des services.



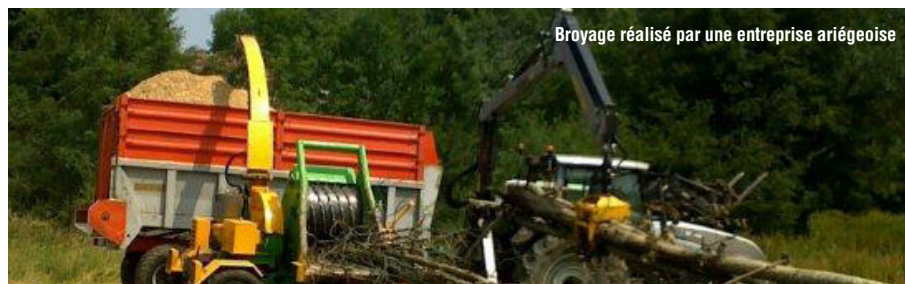
— DES PLAQUETTES ISSUES DES FORÊTS ARIÉGEOISES

L'Ariège est le département le plus boisé de Midi-Pyrénées. La SCIC AEBF souhaite valoriser cette ressource et soutenir une sylviculture de qualité qui permette l'amélioration des forêts ariégeoises : les plaquettes sont fabriquées à partir de résineux ou de feuillus, généralement issus d'éclaircies.

— UNE PRODUCTION LOCALE POUR DES EMPLOIS LOCAUX

Dans une collectivité de 5 000 habitants, les frais de chauffage des bâtiments collectifs représentent environ 160 000 € /an. Grâce au bois, cet argent peut être en partie réinjecté dans l'économie locale et participer à la création d'emplois.

En terme d'emplois directs, le bois (bûcheronnage, débardage, transport, déchiquetage...)



Broyage réalisé par une entreprise ariégeoise

emploie trois fois plus de personnes que la filière pétrole. Ces emplois sont intimement liés à la ressource forestière locale, **ils ne sont donc pas délocalisables.**

La SCIC AEBF commercialise un produit issu des forêts ariégeoises, intégralement transformé dans le département.

— UNE FILIÈRE DE PROXIMITÉ POUR LIMITER LES ÉMISSIONS DE CO₂

Pour limiter les émissions de CO₂ dues au transport du combustible, le bois provient de

forêts proches des chaufferies où il sera brûlé ; il transite par des plateformes situées à Dun, La Bastide de Sérou ou Camarade. La SCIC AEBF s'engage ainsi à ne pas dépasser une émission moyenne de 11g de CO₂ par kWh livré (soit maximum 100 km de transport total pour le bois et les plaquettes).

— UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les SCIC, sociétés coopératives d'intérêt collectif, constituent une nouvelle forme d'entreprise dont les fondements sont le respect des règles coopératives et le regroupement autour d'un projet commun, au service d'un territoire : — La SCIC fonctionne sur le principe «1 associé = 1 voix» alors que dans une entreprise classique, c'est le nombre d'actions possédées qui détermine le poids de l'actionnaire.

— Les bénéficiaires éventuels restent dans l'entreprise sous forme de réserves impartageables qui garantissent l'autonomie et la pérennité de la société. Les SCIC sont des organismes à but non lucratif, elles prévoient une impossibilité d'enrichissement des associés.

— L'originalité de la SCIC par rapport aux autres coopératives est d'impliquer dans le développement du projet l'ensemble des acteurs concernés : le multisociétariat est au cœur de la SCIC.

— UN PRODUIT CALBRÉ DE QUALITÉ

Les plaquettes livrées répondent à un cahier des charges précis :

- Granulométrie comprise entre 30 x 20 x 10 mm et 20 x 10 x 5 mm pour au moins 80% du poids.
- Moins de 10% du poids en poussières ou feuilles.
- Aucun élément ne dépasse une section de 6 cm² et une longueur de 9 cm.
- Un taux d'humidité sur masse brute autour de 30% obtenu par séchage à l'air libre sous abri. Pour les chaudières puissantes qui nécessitent des plaquettes à 35 voire 50% d'humidité pour fonctionner correctement, la SCIC peut fournir un combustible adapté.

— LA TRANSPARENCE SUR LE PRODUIT LIVRÉ

La SCIC s'engage à communiquer à chaque livraison le poids ainsi que le taux d'humidité des plaquettes livrées. Le contenu énergétique de la livraison est indiqué sur la base des pouvoirs calorifiques moyens de chaque essence de bois.

La facturation est liée à la quantité d'énergie livrée. Le bon de livraison précise également : la forêt d'origine des plaquettes, les essences de bois dominantes et la plateforme d'origine.



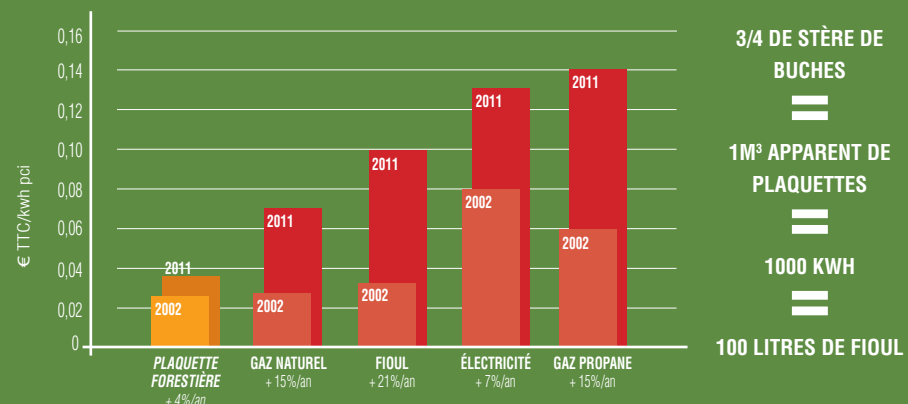
Séchage des plaquettes sur la plateforme de la Bastide-de-Sérou

— UN PRIX GARANTI

L'objectif de la SCIC est de garantir à tous un approvisionnement de qualité à un prix accessible.

Le prix de la plaquette a été fixé de façon à rémunérer convenablement les différents maillons de la chaîne de production ; la SCIC est un organisme à but non lucratif.

ÉVOLUTION OBSERVÉE DU PRIX DES ÉNERGIES EN ARIÈGE



Source : A3E

Source : CNDB